

COLLOQUE INTERNATIONAL

PROCÉDURE ORDINAIRE, PROCÉDURE EXTRAORDINAIRE

Dérogation à l'ordre judiciaire
et perpétuation de l'exception

PROGRAMME

Salle des Conseils, Université Paris II Panthéon-Assas
12, place du Panthéon, 75005 PARIS

Organisation : Rachel Guillas, Kouroch Bellis, Benoît Alix, Alexandre Mimouni.



VENDREDI 23 JUIN 2017

Procédure civile

- PRÉSIDENCES -

S. SOLEIL, professeur d'histoire du droit, Université de Rennes I.

L. CADIEU, professeur de droit privé, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

9h00 / Accueil des participants

9h15-9h35 / Séance introductive, **R. GUILLAS**, doctorante en histoire du droit, Université Paris II Panthéon-Assas.

9h35-9h55 / A. DAILLANT, docteur en histoire du droit, Université Paris-Sud Faculté Jean-Monnet, « L'exigence de célérité de la procédure en matière contractuelle : du très ordinaire à l'extraordinaire (XVI^e-XVII^e siècles) ».

9h55-10h15 / D. BARRIONUEVO, doctorant en droit privé, Université de Montpellier I, « La standardisation de l'urgence procédurale : quand l'extraordinaire devient ordinaire ».

10h15-10h35 / J. PELLERIN, avocat, cabinet PKM, « La célérité procédurale, aspects pratiques ».

10h35-11h05 / Discussions

Pause café

Procédure administrative

- PRÉSIDENCES -

A. MERGEY, professeur d'histoire du droit, Université Paris II Panthéon-Assas.

C-L. VIER, avocat aux Conseils honoraire.

11h20-11h40 / A. FORLEN, docteur en histoire du droit, Université de Strasbourg, « Entre deux ordres procéduraux : la procédure devant les juridictions de police sous l'Ancien Régime ».

11h40-12h00 / A.-L. PONSARD, docteur en droit public, Université Paris-Nanterre, « La procédure extraordinaire dans les modes alternatifs de résolution des litiges ».

12h20-12h40 / A. CIAUDO, professeur de droit public, Université de Bourgogne-Franche-Comté et avocat, AARPI THEMIS, « Le caractère inquisitorial du procès administratif et l'arbitraire du juge ».

12h40-13h00 / Discussions

Pause déjeuner

Droit canonique

- PRÉSIDENCES -

F. ROUMY, professeur d'histoire du droit, Université Paris II Panthéon-Assas.

O. ECHAPPÉ, magistrat, Vice doyen de l'Institut catholique de Paris.

14h30 / Accueil des participants

14h40-15h00 / A. MIMOUNI, doctorant en histoire du droit, Université Paris II Panthéon-Assas, Université de Palerme, « Ordinaire, extraordinaire et *officio judicis* dans la réception par le droit savant de *la lex Cornelia de falsis* ».

15h00-15h20 / C. DOUNOT, professeur d'histoire du droit, Université Clermont-Auvergne, « La réforme de la procédure de nullité de mariage : une exception à l'exception ».

15h20-15h40 / M. FERRANTE, avocat au Tribunal de la Rote et professeur de droit canonique et ecclésiastique à l'Université de Palerme, « The relationships between State and religious confessions in Italy ».

15h40-16h00 : Discussions

Pause café

Droit hébraïque

- PRÉSIDENCES -

C. NÉMO-PEKELMAN, maître de conférences en histoire du droit, Université Paris-Nanterre.

F.-X. LICARI, maître de conférences en droit privé, Université de Lorraine.

16h20-16h40 / J. SCHLANGER, directeur d'études, EPHE, « Règle talmudique et coutume déro-gatoire : la question du prêt à intérêt au sein de la communauté juive médiévale ».

16h40-17h00 / S. GOLTZBERG, chercheur, Centre Perelman, ULB/FNRS, « Contournement de la loi en droit talmudique. Enjeux contemporains de la tension entre formalisme et consensualisme ».

17h00-17h20 / R. DERYANY, avocat, Deryany et associés (Casablanca), « Les tribunaux rabbiniques au Maroc : procédure exceptionnelle pour le respect de l'identité juive ».

17h20-17h50 / Discussions

SAMEDI 24 JUIN 2017

Procédure extrajudiciaire : l'arbitrage

- PRÉSIDENCES -

C. CHAINAIS, professeur de droit privé, Université Paris II Panthéon-Assas.

A. LEFEVRE-TEILLARD, professeur d'histoire du droit émérite, Université Paris II Panthéon-Assas.

9h00 / Accueil des participants

9h15-9h35 / C. JALLAMION, professeur d'histoire du droit, Faculté de droit et science politique, Montpellier : en attente du titre.

9h35-9h55 / M. LAHOUZI, doctorant en droit public, Lyon III, « L'arbitrage des différends en droit administratif : les oscillations entre procédure extraordinaire et procédure ordinaire ».

9h55-10h15 / C. MARTIN, avocate, Hogan-Lovells, « Arbitrage d'investissements : une procédure dérogatoire à l'exclusivité des États sujets du droit international public ».

10h15-10h45 / Discussions

Pause café

Droit musulman

- PRÉSIDENCES -

I. WARSCHIED, chargé de recherche au CNRS.

R. DERYANY, avocat, Deryany et associés.

11h00-11h20 / M.-H. BENKHEIRA, directeur d'études à l'EPHE, « Litiges autour de la filiation dans la doctrine juridique islamique médiévale ».

11h20-11h40 / M. VOORHOVE, docteur en droit, Université d'Amsterdam, « Le jugement en droit de la famille sous le joug de la dictature : entre syllogisme juridique et considérations religieuses et sociales ».

11h40-12h00 / M. EL GACHBOUR, docteur en droit, avocat au barreau de Casablanca, « Ordre public musulman et application des règles de la procédure civile ».

12h00-12h30 / Discussions

Pause déjeuner

Procédure pénale

- PRÉSIDENTES -

M.-C. LAULT, maître de conférences en histoire du droit, Université de Rouen Normandie.
F. FOURMENT, professeur de droit privé et sciences criminelles, Université François Rabelais de Tours.

14h00-14h20 / A. DJELIDA, doctorant en histoire du droit, Université de La Rochelle, « Le procès de Richard de Molise : un exemple de procédure extraordinaire au XII^e siècle ».

14h20-14h40 / M. TOULLIER, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université Paris-Nanterre, « Les procédures pénales d'exception ».

14h40-15h00 / D. APELBAUM, avocat, Hogan-Lovells, « Terrorisme, délinquance organisée, droit commun : extension permanente des procédures d'exception ».

15h00-15h30 / Discussions

Pause café

Influence des questions politiques sur le procès

- PRÉSIDENTES -

F. MARTIN, professeur d'histoire du droit, Université de Nantes.
C. GUÉRIN-BARGUES, professeur de droit public, Université Paris-Nanterre.

15h50-16h10 / J. MALOIR, doctorant en histoire du droit, Université Toulouse I Capitole, « L'instruction du juge Larivière sur le Comité autrichien : de la poursuite ordinaire des délits de presse à la poursuite des crimes commis contre la sûreté générale de l'État ».

16h10-16h30 / V. CODACCIONI, maître de conférences en science politique, Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, « Procédure ordinaire et procédure extraordinaire, les mécanismes de la pérennisation de l'exception ».

16h30-16h50 / L. BONELLI, maître de conférences en science politique, Université Paris-Nanterre, « La subversion saisie par le droit. Rationalité et usages de l'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

16h50-17h20 / Discussions

17h20-17h40 / Conclusion, N. CORNU-THÉNARD, professeur d'histoire du droit, Université Paris II Panthéon-Assas.

L'université ferme ses portes à 18h.